

Mairie d'HEUDICOURT

2 Grand'Rue – 27860 HEUDICOURT

**COMPTE RENDU – PROCÈS VERBAL
de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation	2 avril 2021
Date d’Affichage.....	14 avril 2021
Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	12
Pouvoir	0
Votes exprimés.....	12

L’an deux mil vingt et un, **VENDREDI 9 AVRIL**, à 19 heures.

Le Conseil Municipal d’HEUDICOURT, légalement convoqué, s’est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes (*mesures sanitaires COVID-19*), sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUCHE, Maire.

Etaient Présents : M. Jean-Jacques BOUCHE, Maire, M. David DAVERTON & Mme Marie-Paule KARKOSZKA, Adjoint, M. Patrick LEFEBVRE, Mme Antoinette ESTEVE, Mme Marie-Christine LEBEL, Mme Angélique VAUQUELIN, M. Bernard BUISSET, Mme Ingrid FALEMPIN, M. Georges TERNISIEN, Mme Anne HARRIVET & M. Richard ASCIAK.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Florian HOUSSIAUX, M. Valentin CLOUET et M. Frédéric BONNAIRE.

Mme Marie-Christine LEBEL a été élue secrétaire de séance.

Approbation, à l’unanimité, du Compte Rendu-Procès Verbal de la réunion du 12 mars 2021.

I - AFFECTATION des RÉSULTATS sur 2021 - (Délibération n° 333 - 2021 - 16)

Les Membres du Conseil Municipal, suite à la présentation de la situation financière de la commune à la fin de l’exercice 2020, constatent :

◆ Un excédent d’investissement de	11 314,30 €
◆ Un excédent de fonctionnement de	98 821,05 €.

Restes à réaliser :

◆ Dépenses	153 642,00 €
◆ Recettes	214 000,00 €.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal décident d’affecter l’excédent de fonctionnement de la façon suivante :

◆ Report en Investissement (c/R 001).....	11 314,30 €
◆ Report en Fonctionnement (c/R 002)	98 821,05 €.

II - VOTE du BUDGET PRIMITIF 2021**a) Subventions à accorder**

Suite à la dernière réunion de Conseil Municipal, au cours de laquelle ont été examinées les différentes subventions à accorder, les Membres du Conseil décident de retenir :

- Amis des Monuments et Sites de l'Eure	40,00 €	
- Anciens Combattants de Guerre (ACVG).....	40,00 €	
- Club des Anciens Heudicourt-Longchamps	250,00 €	
- Comité des Fêtes	3 650,00 €	
- Croix Rouge	200,00 €	
- Réunir.....	1 200,00 €	
- Société de Saint-Vincent-de-Paul	200,00 €	
- Trait d'Union	50,00 €	
- Fondation du Patrimoine	50,00 €	
- RASED	50,00 €	
- Restos du Cœur	100,00 €	
- Union Sportive d'Etrépagny (USE)	250,00 €	
- ALIANSE	200,00 €	(Contre 2 : R. Asciak, G. Ternisien – Abstention 3 : M-C. Lebel, A. Vauquelin, B. Buisset – Pour 7).

Soit un montant total de
6 280,00 €.

b) Travaux d'investissement à programmer

L'ensemble des travaux proposés lors de la précédente réunion n'a pas pu être porté au Budget Primitif 2021. Monsieur le Maire expose, en effet, les lourds investissements réalisés par la commune ces dernières années, et la nécessité, aujourd'hui, de travailler sur 3 leviers : supprimer des investissements, diminuer les charges de fonctionnement (éteindre les éclairages publics la nuit le week-end, ...), augmenter les impôts. Une longue discussion a lieu autour de ces trois axes.

Concernant le devenir de l'ancien bureau de Poste, il est évoqué l'idée de le vendre. A toutes fins utiles, il est demandé à Monsieur le Maire de faire une demande d'estimation auprès du service des domaines.

Les projets d'investissement ci-dessous ont été retenus :

Réhabilitation du presbytère en Mairie et Agence Postale Communale

D 49 636 € Travaux, Architecte, bureau d'études, etc (*Reste à Réaliser*)

D 32 442 € Aménagement parking

D 200 000 € Remboursement prêt

R 50 000 € Ligne de trésorerie

R 214 000 € Subvention Conseil Départemental - Contrat de Territoire.

Monsieur le Maire précise que la signature du Contrat de Territoire a eu lieu. Une grande partie de la subvention (85 %) a été perçue aujourd'hui même.

Par ailleurs, le plombier est venu ce jour en Mairie, en présence de l'Architecte, au sujet des odeurs nauséabondes. Il a été constaté que le branchement à la VMC n'a pas été réalisé... Le plombier reviendra la semaine prochaine faire ce travail.

SIEGE – Enfouissement des réseaux rue des Boissières (Reste à Réaliser)

D 26 250 € Renforcement et Eclairage Public

D 6 514 € Réseau FT (*section de fonctionnement*).

SIEGE – Enfouissement des réseaux rue de la Villeneuve (Reste à Réaliser)

D 37 584 € Renforcement et Eclairage Public

D 12 500 € Réseau FT (*section de fonctionnement*).

Ecole

D 6 280 € Remplacement fenêtres (*Reste à Réaliser*)

D 1 034 € Aménagement relatifs à l'accueil d'un enfant handicapé (*Reste à Réaliser*)

D 600 € Cuisine.

Eglise

- D 540 € Restauration aile de colombe (*Reste à Réaliser*)
 D 340 € Remplacement batteries alarme.

Aménagements intérieurs PMR salle des fêtes et placeau cimetière

- D 3 200 € Mises aux normes PMR alarme incendie et lavabos salle des fêtes.
 R 2 000 € Aide Parlementaire TdIL, M. Hervé MAUREY.
 R 3 474 € Subvention DETR.

Travaux d'aménagement d'un cheminement piétonnier rue St Sulpice (Reste à Réaliser)

- D 780 € Bureau d'études

Travaux de voirie Communauté de Communes du Vexin Normand (Reste à Réaliser)

- D 31 000 € Réfection chemin de la Costière.

Aménagements extérieurs

- D 500 € Bancs devant l'école.

Cimetière (Reste à Réaliser)

- D 1 056 € Réfection du placeau du cimetière.

Local technique - Outillage voirie

- D 1 000 € Tronçonneuse, taille-haie.
 D 444 € Remplacement batteries alarme.
 D 250 € Réfrigérateur.

Signalisation

- D 2 000 € Panneaux Hameau La Folie.

Sécurité incendie (Reste à Réaliser)

- D 900 € Bureau d'études SIDESA.

Ruchers

- D 400 € Achats divers et ruchettes.

III - BUDGET PRIMITIF 2021 - (Délibération n° 333 – 2021 - 17)

Le budget Primitif a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à :

Section d'investissement	420 989,35 €
Section de fonctionnement	465 827,05 €.

IV - TAXES COMMUNALES 2021 - (Délibération n° 333 – 2021 - 18)

Suite à la réforme de la taxe d'habitation et à l'augmentation décidée par le Conseil Municipal, les taux ont été arrêtés comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	33,63 % (<i>Taux communal 13,39 - Taux départemental 20,24</i>)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22,04 %.

V - CONVENTION de LIGNE de TRÉSORERIE INTERACTIVE - (Délibération n° 333 – 2021 - 19)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;
Vu le projet de contrat de la Caisse d'Epargne Normandie ;
Le Conseil Municipal, après délibérations, décide, à l'unanimité, de prendre les décisions ci-après :

Article 1

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune d'Heudicourt décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Normandie une ouverture de crédit ci-après dénommée « Ligne de Trésorerie Interactive » d'un montant maximum de 50 000 € dans les conditions suivantes :

- Montant..... 50 000 €
- Durée..... 364 jours
- Taux de référence des tirages..... €ster + marge de 1,20 %
- Périodicité de facturation des intérêts mensuelle
- Frais de dossier Exonération
- Commission d'engagement..... 200 €
- Commission de non utilisation..... 0,25 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts.

Article 2

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Normandie.

Article 3

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder, sans autre délibération, aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat de ligne de trésorerie de la Caisse d'Epargne Normandie.

VI - SALLE des FÊTES – REMBOURSEMENTS - (Délibération n° 333 - 2021 - 20)

Vu le versement de 544 € par M. LETAILLER et Mme CHABOT, correspondant à la réservation de la salle des fêtes pour le 10/04/ 2021 ;
Vu le versement de 75 € par M. JACQUET, correspondant à la réservation de la salle des fêtes pour le 17/04/2021 ;
Vu le versement de 75 € par Mme VALDIN, correspondant à la réservation de la salle des fêtes pour le 22/05/2021 ;
Considérant l'annulation de chacune de ces réservations, au regard des mesures sanitaires liées à la COVID-19 ;

Le Conseil Municipal, après délibérations, décide, à l'unanimité, de rembourser aux intéressés, par virement bancaire, les sommes ci-dessus.

VII - SUITE sur les POINTS ABORDÉS lors de la SÉANCE du 12 MARS

- ♦ La commune reste en attente de la réponse de la Région quant à l'arrêt du car scolaire au Hameau La folie. Il est à noter que depuis la suspicion de marnière sur la Route Départementale, le transport scolaire passe par le hameau, sans s'arrêter...

VIII - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers parvenus en Mairie depuis la dernière réunion, à savoir :

- ♦ Remerciements de Madame la Sénatrice Nicole DURANTON, pour lui avoir fait parvenir l'Heudicourtois.
- ♦ Courrier du Président de la Région Normandie, relatif à la formation en ligne sur la gestion des adresses par les communes. En effet, des adresses complètes, fiables, correctement géolocalisées et bien référencées au niveau national sont essentielles pour l'intervention des services d'urgence, les livraisons, le raccordement à la fibre optique, mais aussi de nombreuses applications numériques.
- ♦ Courrier de la Communauté de Communes du Vexin Normand, en date du 01/03/2021, relatif aux Contrat de Territoire 2022-2026.
- ♦ Courrier du SYGOM, en date du 17/03/2021, informant la commune qu'il renonce à l'exercice du pouvoir de police spéciale en matière de collecte des déchets ménagers, qui lui a été transféré suite à l'élection du Président du SYGOM en date du 21/09/2020.

.../...

- ♦ Mail de Madame Naffi ASSANI, en date du 02/04/2021, informant la commune que sa mission de comptable assignataire par intérim du Service de Gestion Comptable des Andelys (ex. trésorerie des Andelys) prend fin le 30/04/2021. Monsieur Jean-Marie JOSSE sera, à compter du 01/05/2021, le comptable assignataire du SGC des Andelys.
- ♦ Monsieur le Maire informe que le SYGOM sera présent sur la commune du 3 au 13 mai 2021, afin de distribuer aux Heudicourtois des conteneurs pour les ordures ménagères et le tri sélectif. Il est à noter que le ramassage du tri sélectif se fera tous les 15 jours.
- ♦ Monsieur le Maire informe de la suspicion d'une cavité souterraine route du Disque.
- ♦ Monsieur le Maire précise que sur les boîtes aux lettres de La Poste, il est écrit que le relevé se fera à 9 heures. Il faut comprendre que le relevé sera effectué lorsque le facteur passera, à partir de 9 heures.
- ♦ Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Didier LATISTE, apiculteur bénévole pour le rucher communal, recherche quelqu'un pour l'aider à s'occuper des abeilles.
- ♦ Les élections Régionales et Départementales devraient se tenir les 13 et 20 juin 2021.
- ♦ Il est demandé à ce qu'une réunion avec la commission « Voirie-Chemins communaux » soit organisée.
- ♦ Tous les élus présents sont volontaires pour participer au dépierrage de la cour de la Mairie.
- ♦ Monsieur le Maire se rapprochera du cabinet d'assurances au sujet des remboursements.

La séance est levée à 00h08.

**Le secrétaire de séance,
Marie-Christine LEBEL**

**Le Maire,
Jean-Jacques BOUCHE**

